

Conseil Municipal du lundi 1er juin 2015

Le lundi premier juin deux mille quinze, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur ASTRIC Bertrand, Maire.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de M. Fabrice VALLADONT, absent excusé ayant donné procuration à M. Bertrand ASTRIC; M. Rémy LUCAS absent excusé ayant donné procuration à Mme Françoise BERNARD; Mme Martine DROMARD, absente excusée.

M. Rémy MICHON a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00

Le compte-rendu de la réunion du 4 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

1. Location du terrain communal jouxtant la terrasse du restaurant "La Caborde": changement du bailleur

Le Maire rappelle que par délibération en date du 7 novembre 2005, le conseil avait décidé de louer pour une période de trois ans, au prix de 150 € (cent cinquante euros) annuel le terrain communal jouxtant la terrasse du restaurant « La Caborde ».

Il expose que le propriétaire du fonds de commerce « La Caborde » a depuis changé.

Le maire propose d'établir le bail aux mêmes conditions que précédemment au nouveau gérant à savoir monsieur Nicolas Mairet.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, en ayant délibéré, accepte à **l'unanimité** et autorise le Maire à établir le bail et à émettre les titres de recettes correspondant au nouveau propriétaire à partir du 1er juin 2015.

2. BP AEP 2015 : basculement de crédits d'investissement à la section de fonctionnement du BP Général 2015

Cette question est reportée au prochain conseil municipal.

3. FRANCAS de Boussières

Le Maire rend compte de la réunion avec le Directeur Départemental des FRANCAS suite aux dysfonctionnements observés à propos des rythmes scolaires en cours d'année et non résolus.

La direction des FRANCAS a décidé de nommer Mme MARTINEZ LAZZAROTTO en remplacement de Monsieur DUVERNET dès le 1er juin.

4. Questions diverses

Assistance à maîtrise d'œuvre :

Il est décidé de confier à la CAGB l'Assistance de Maîtrise d'Œuvre (AMO) pour le chantier de la Cure. Cette mission consiste à assurer l'encadrement technique et administratif de ce dossier afin de prévenir et garantir la commune de tout litige ou malfaçon. Le coût de l'AMO est à chiffrer sachant que les prix de ces interventions s'élèvent en moyenne à 500 euros par jour d'intervention.

Ralentisseurs route de Besançon :

Le dossier est finalisé. Les travaux vont être programmés.

Chauffage des Ecoles :

La commune va demander des devis à différentes entreprises pour le changement du mode de chauffage des deux écoles : passage de chaudières fioul à chaudières gaz.

Bureau de poste :

Depuis quelques années, la question de la pérennité du bureau de poste de Boussières est préoccupante. Les élus ont déjà rencontré la direction de La Poste pour discuter et insister sur la nécessité de conserver ce service public sur la commune.

Le Maire rend compte d'une réunion organisée en mai avec les dirigeants départementaux de La Poste qui considèrent que la fermeture du bureau de poste sous sa forme actuelle doit être envisagée. A l'issue de cette rencontre il a été envisagé la possibilité de créer une agence postale communale dans les locaux de la nouvelle mairie. Ceci permettrait de pérenniser ce service.

Les conditions sont les suivantes : le contrat est de 9 ans, renouvelable une fois et une indemnité de 1000€ est versée par la Poste tous les mois à la mairie. Une aide à l'installation de 18000€ est aussi prévue.

Ancien bureau de poste des papeteries et logement attenant :

La cessation de l'activité "taxi Charly" (ancienne poste) et la résiliation d'un bail de location libèrent deux locaux communaux aux Papeteries.

Le conseil municipal devra décider du devenir de ces biens immobiliers.

Une estimation de la valeur des bâtiments à été réalisée par le service des domaines de l'Etat :

- 95 000€ pour le logement
- 54 000€ pour le bâtiment de l'ancienne poste

Si une location est de nouveau envisagée, une remise en état s'avère indispensable pour un montant d'environ 50 000€.

Grand Loup :

Madame BERNARD, Adjointe à la communication, sollicite à nouveau les élus pour des articles à insérer dans cette publication et signale le faible retour d'article des associations.

La question de ce mode de communication est soulevée : utilité du Grand Loup, fréquence de parution, existence d'autres vecteurs de communications sont abordés.

Concert de GOSPEL :

Le 21 novembre 2015 à 20h30 en l'église de Boussières aura lieu un concert de chants gospel : plus de 90 choristes sont attendus.

Problème d'odeur de lisier :

En fin de séance, le Maire donne la parole à Mme Laurence VALLADONT, qui se plaint d'un problème de forte odeur de lisier toute la journée du 1er juin.

Le conseil doit se renseigner sur la législation en vigueur réglementent la pratique d'épandage de lisier (plan d'épandage, distance avec cours d'eau...).

La séance est levée à 22 heures 15.